

FORMATION

DIPLOME D'ETAT d'INGENIERIE SOCIALE

Associé à l'Exécutive MASTER « Stratégies, territoires et projets innovants » STPI, Action Sociale

SI SALARIE

AUTORISATION DE L'EMPLOYEUR
ET ACCORD DE FINANCEMENT

Je soussigné(e)

Représentant

Autorise

Adresse :

Date d'entrée en fonction dans l'établissement :

A suivre la formation DEIS /MASTER STPI AS, pour la session de formation qui démarre en **Novembre 2019**.

Prise en charge financière des frais de formation et d'accompagnement :

*150 € de frais d'inscription à régler au dépôt du dossier de candidature, et
15 850 € pour l'ensemble de la formation (coût variable selon le nombre d'heures d'allègement ou les dispenses dont bénéficie le candidat) sur présentation d'une facture adressée par POLARIS-Formation.*

Paiement assuré par :

- **Employeur** : OUI NON
- **OPCA/OPACIF** : (CFP/CIF) OUI NON
- **Autres** :

➤ Joindre un justificatif de l'organisme financeur sollicité et/ou attestation personnelle du stagiaire.

A défaut, un courrier précisant les démarches de financement engagées.

Si la prise en charge de la formation fait l'objet d'un montage comprenant plusieurs financements, merci de joindre un courrier précisant les différentes modalités de cette prise en charge.

A....., le

Cachet de l'établissement

Signature du directeur

FORMATION

DIPLOME D'ETAT d'INGENIERIE SOCIALE

Associé à l'Exécutive MASTER « Stratégies, territoires et projets innovants » STPI, Action Sociale

SI NON SALARIE

ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Je soussigné (e)

Demeurant.....

.....

m'engage à suivre la formation DEIS /MASTER STPI AS, pour la session de formation qui démarre en **Novembre 2019**.

- **Autofinancement** : OUI NON

Je m'engage à prendre en charge financièrement ma formation selon les conditions fixées dans la convention signée avec POLARIS

- **Pôle Emploi** : OUI NON

Joindre obligatoirement un justificatif de demande de prise en charge par le Pôle Emploi.

- **Autres** : OUI NON

Joindre obligatoirement un justificatif de demande de prise en charge de l'organisme sollicité.

Prise en charge financière des frais de formation et d'accompagnement :

*150 € de frais d'inscription à régler au dépôt du dossier de candidature, et
15 850 € pour l'ensemble de la formation.*

A défaut, un courrier précisant les démarches de financement engagées.

Si la prise en charge de la formation fait l'objet d'un montage comprenant plusieurs financements, merci de joindre un courrier précisant les différentes modalités de cette prise en charge.

A....., le

Signature du candidat